

## RÉSEAU TRANSEUROPEËN DE TRANSPORT (RTE-T)

Le présent document vise à mettre en lumière les activités du Réseau transeuropéen de transport (RTE-T) de l'Union européenne ainsi que les résultats du Rapport 2003 du Groupe à haut niveau sur le RTE-T. Le Rapport a constitué une étape novatrice pour aborder et coordonner les questions liées à l'infrastructure puisqu'il a indiqué un certain nombre de projets d'infrastructure prioritaires dans le secteur des transports qui seront essentiels à la mise en place de la cohésion économique et sociale des États membres de l'Union européenne. Le rôle de l'approche axée sur l'établissement des priorités, à laquelle a recouru le Groupe à haut niveau, est un pas important vers l'évaluation des projets d'infrastructure potentiels et a été indispensable à la recherche des principaux acteurs et intervenants et à la participation de ces derniers à tous les aspects des projets.

### Introduction

Au départ, la coopération au sein de l'Union européenne a mis l'accent sur l'économie et le commerce, mais a évolué pour englober des préoccupations telles que l'intégration sociale, le développement régional et la protection de l'environnement. L'Union européenne comprend plusieurs institutions et organismes qui avaient pour fonction de travailler à l'échelle supranationale afin d'appuyer et de mettre sur pied les divers aspects des nations membres.

Le Comité économique et social européen (CESE) est un organe consultatif clé au sein de l'Union européenne, et les six sections du Comité sont en place pour offrir des avis spécialisés sur un large éventail de sphères et de responsabilités communautaires. Les membres représentant la société civile organisée siègent au moins dans deux des sections du comité et proviennent en grand nombre de toute l'Union européenne. Les six sections sont les suivantes :

1. Agriculture, développement rural et environnement (NAT)
2. Union économique et monétaire, cohésion économique et sociale (ECO)
3. Emploi, affaires sociales, citoyenneté (SOC)
4. Relations extérieures (REX)
5. Marché unique, production et consommation (INT)
6. Transports, énergie, infrastructures, société de l'information (TEN)

Parmi ces sections, celle du Transports, énergie, infrastructures, et société de l'information (TEN) contribue beaucoup à la prestation de conseils sur les projets relatifs à l'infrastructure. Au sein de la section TEN, le groupe Transports (RTE-T) s'intéresse à la recherche et à la mise en place de fonds pour l'infrastructure des transports pour renforcer la cohésion interne et externe parmi les États membres de l'Union européenne.

Le RTE-T est particulièrement important pour l'établissement des réseaux de transport entre les États membres existants et les pays en voie d'adhésion. La section RTE-T doit

faire en sorte qu'un réseau de transport réel existe pour tous les pays qui font partie actuellement de l'Union européenne et ceux qui en feront bientôt partie.

### **Projets prioritaires du RTE-T**

À Essen en 1994, le Conseil européen a approuvé une liste de 14 projets prioritaires dans le domaine des transports, dont la date d'achèvement était prévue pour 2010. Cette liste de projets prioritaires a été par la suite ajoutée aux orientations communautaires pour le développement du Réseau transeuropéen de transport (RTE-T), qui ont été adoptées par le Parlement européen et le Conseil en 1996. Les orientations sont essentielles à la mise en œuvre du réseau de transport et guident la détermination des projets.

Toutefois, le réseau de transport, ainsi que bon nombre des projets décidés à Essen, a pris du retard en raison des écarts entre les investissements et les ressources financières nécessaires. Un premier examen des orientations relatives au RTE-T a été effectué en 2001 pour permettre de compenser les retards pris dans la réalisation du réseau. Celui-ci renfermait les points de vue exprimés dans le *Livre blanc sur la politique européenne des transports à l'horizon 2010 : l'heure des choix*, dans lequel on a fait des propositions pour mettre les besoins de transport des Européens au premier rang des projets d'infrastructure des transports en limitant les nouveaux projets d'infrastructure afin de préconiser la réduction des goulots d'étranglement au sein des projets d'Essen.

En 2002, la vice-présidente de la Commission responsable des transports et de l'énergie a mis sur pied un Groupe à haut niveau au sein du Réseau transeuropéen de transport. Le Groupe était composé d'un représentant de chaque État membre, d'un observateur de chaque pays en voie d'adhésion et d'un observateur de la Banque européenne d'investissement. Le mandat du Groupe consistait à repérer les projets prioritaires de grande portée jusqu'à l'année 2020.

À l'été 2003, le Groupe à haut niveau sur le RTE-T a produit un rapport sur ses réunions. Le rapport confirme la nécessité de reformuler les orientations pour mieux répondre aux nouveaux besoins de transport des Européens. Certains des facteurs clés utilisés par le Groupe pour évaluer les projets d'infrastructure avaient trait à leur capacité de réduire la congestion et les goulots d'étranglement, d'assurer le développement équilibré et durable du réseau de transport, et de préserver la compétitivité de l'économie européenne par l'ajout de 12 nouveaux pays. Le Groupe à haut niveau était chargé de faire des recommandations sur les projets prioritaires en tenant compte de ces besoins, et on prévoit que les recommandations formulées par le groupe compteront beaucoup au moment d'établir les projets auxquels devraient être affectés les fonds pour l'infrastructure des transports. De plus, en déterminant les projets prioritaires, le Groupe à haut niveau espère souligner le besoin de coordination et d'emploi des fonds publics et privés.

Le Groupe à haut niveau a produit plusieurs listes de projets prioritaires, divisées selon les quatre catégories suivantes :

- Liste 0 : Projets prioritaires en cours de réalisation (ils devraient en principe être terminés en 2010)
- Liste 1 : Projets prioritaires à entreprendre avant 2010

- Liste 2 : Projets prioritaires à long terme
- Liste 3 : Autres projets importants pour la cohésion territoriale

#### ***Liste 0 : Projets prioritaires en cours de réalisation***

Sur cette liste figurent les projets prioritaires établis par le Conseil européen d'Essen (1994) et confirmés par le Conseil européen de Dublin (1996). La majorité de ces projets seront achevés en 2007; les autres auront d'importants volets qui se termineront en 2010. Le groupe a suggéré que le financement continue d'être accordé afin de poursuivre la réalisation de tous ces projets.

#### ***Liste 1 : Projets prioritaires à entreprendre avant 2010***

Cette liste comporte des projets susceptibles d'apporter de la valeur ajoutée européenne. Ces projets visent à construire de nouvelles infrastructures pour les chemins de fer, les rivières et les routes. Cette liste comprend également Galileo, projet dont le but est de lancer 30 satellites qui doteront l'Union européenne d'un système de radionavigation autonome. Les parties membres se sont fermement engagées à commencer à travailler à toutes les parties de chaque projet avant 2010, et la date finale d'achèvement est fixée à 2020.

#### ***Liste 2 : Projets prioritaires à long terme***

Cette liste combine les projets offrant une valeur ajoutée élevée, que l'on prendrait plus de temps à réaliser. Parmi les projets, on compte un chemin de fer à haute capacité traversant les Pyrénées, Rail Baltica, une ligne de chemin de fer pour les marchandises et une voie navigable intérieure. Compte tenu de l'importance des projets, ils auraient pu figurer dans la liste 1; toutefois, aucune garantie qui assurerait l'engagement à commencer les travaux de construction avant 2010 n'a été prise par les pays participant aux projets.

#### ***Liste 3 : Autres projets importants pour la cohésion territoriale***

Cette liste n'est pas exhaustive, mais elle renferme une liste initiale de projets prioritaires potentiels qui contribueront à maintenir la cohésion territoriale, sociale et économique.

#### **Points saillants pour Infrastructure Canada**

Le développement du Réseau transeuropéen de transport de l'Union européenne (RTE-T) a permis de faire un pas en avant - qui promet - pour ce qui est de rassembler les pays membres actuels, ainsi que les pays membres éventuels, au moyen d'un réseau de transport international. En mettant à contribution des intervenants clés, le RTE-T encourage la participation et la coopération des membres qui établissent des projets prioritaires dans le domaine des transports tout en ayant un point de vue général de l'état actuel de l'infrastructure en Europe.

Les projets prioritaires mentionnés dans le rapport du Groupe à haut niveau sont le fruit de plusieurs stratégies d'organisation et de planification clés auxquelles a recouru le RTE-T. Le RTE-T a mis en lumière la nature à long terme de l'établissement de l'infrastructure par l'élaboration des orientations communautaires et la détermination des projets prioritaires dont l'échéance est à long terme. La détermination des projets

prioritaires constitue une approche organisationnelle novatrice qui porte sur tous les aspects de l'établissement de l'infrastructure : évaluation du projet par rapport à la vision à réaliser et aux objectifs essentiels à atteindre, les délais rigoureux et les exigences en matière de financement, ainsi que la recherche et la participation des principaux acteurs et intervenants.

Le RTE-T a également mis l'accent sur le rôle des partenariats public-privé (P3) comme moyen de satisfaire les besoins financiers liés à la mise en œuvre des projets de transport proposés. Le Groupe à haut niveau estime qu'il est important de faire participer le secteur privé aux stades de la planification et il a encouragé la participation de ce secteur à tous les aspects des projets d'infrastructure des transports du RTE -T.

### **Références**

Groupe à haut niveau sur le Réseau transeuropéen de transport. Juin 2003. *Rapport*.  
[http://europa.eu.int/comm/ten/transport/revision/hlg/2003\\_report\\_kvm\\_fr.pdf](http://europa.eu.int/comm/ten/transport/revision/hlg/2003_report_kvm_fr.pdf)

Le portail de l'Union européenne. <http://europa.eu.int>

Réseaux de transport transeuropéens (RTE).  
[http://europa.eu.int/comm/ten/transport/index\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/ten/transport/index_fr.htm)